



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**AVIS DE RECRUTEMENT d'ADJOINT ADMINISTRATIF
PAR LA VOIE DU PACTE
(PARCOURS D'ACCÈS AUX CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE, HOSPITALIÈRE ET DE L'ÉTAT)**

SESSION 2018

Référence de l'offre : 070SGXF

CONDITIONS D'ACCÈS :

- ❖ Etre âgé de 28 ans au plus à la date du 1^{er} juin 2018 et être sorti du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue, ou avoir un niveau de diplôme inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (ne peuvent donc être acceptés que les niveaux VI, V bis ou V).
- ❖ Etre âgé de 45 ans au moins à la date du 1^{er} juin 2018, en situation de chômage de longue durée, et bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

PRÉCISIONS GÉNÉRALES SUR LE PACTE :

- ❖ Le PACTE est un **mode de recrutement** qui permet d'intégrer la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire titulaire, au terme d'un parcours de professionnalisation alternant formation et stage.
- ❖ Le PACTE est conclu pour une **durée minimale de 12 mois** et pour une durée maximale de 2 ans.
- ❖ L'agent recruté suit pendant son contrat une **formation en alternance** en vue d'acquérir une qualification ou, le cas échéant, un titre à finalité professionnelle ou un diplôme.
- ❖ **A l'issue du parcours de professionnalisation, l'aptitude de l'agent à être titularisé est évaluée par une commission.**
- ❖ En cas d'évaluation positive, l'agent est nommé dans le corps visé (adjoint administratif) et affecté dans l'emploi pour lequel il a été recruté comme non titulaire.

Pour toutes précisions complémentaires sur le PACTE, il convient de consulter le décret n°2005-902 du 2 août 2005 publié au JO du 3 août 2005.

FONCTIONS EXERCÉES EN TANT QU'ADJOINT ADMINISTRATIF :

Un adjoint administratif est chargé de tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application des règlements administratifs.

Il peut être affecté dans les services académiques, dans les établissements publics locaux d'enseignement (collège et lycées), ou dans les services universitaires.

Il participe à la réalisation des actes de gestion administrative ou financière et/ou effectue des travaux de secrétariat ou de comptabilité faisant appel aux techniques informatiques et manuelles.

Il pourra être appelé à effectuer divers travaux de secrétariat, des tâches de gestion des personnels, des élèves... Il utilisera selon les besoins les logiciels de traitement de textes, tableurs, bases de données, et les différentes technologies de communication.

Les métiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur offrent des possibilités de fonctions multiples dans lesquelles il pourra évoluer.

PROFIL DU POSTE :

- ❖ Intérêt pour l'exercice de fonctions administratives très diversifiées en milieu scolaire ou dans des services administratifs relevant de l'éducation nationale, en constante évolution.
- ❖ Sens de l'organisation, rigueur, esprit méthodique, ouverture aux nouvelles technologies, disponibilité, capacité à travailler en équipe sont des qualités essentielles qui devraient permettre une évolution de carrière.

AFFECTATION :

1 emploi proposé, localisé dans l'un des 5 départements de l'académie de Nantes, pour un recrutement et une affectation à compter du 1^{er} septembre 2018 en établissement ou en service administratif, scolaire ou universitaire.

INSCRIPTIONS :

Le dépôt des candidatures doit s'effectuer auprès du Pôle Emploi de votre lieu de domicile qui transmettra au Pôle Emploi centralisateur (Pôle Emploi Nantes Centre) :

Du 02 mai au 1^{er} juin 2018

Les candidatures devront être déposées au **Pôle Emploi**, ou postées (le cachet de la poste faisant foi) au plus tard le **1er juin 2018**.

Les candidats devront remplir **la fiche de candidature PACTE** ci-jointe et fournir **un curriculum vitae** (précisant notamment leur niveau de formation et les éléments détaillés de leur état civil), ainsi qu'une **lettre de motivation** rappelant le numéro de l'offre d'emploi : **070SGXF**

Les personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans ou plus devront également fournir soit :

- une attestation de Revenu de Solidarité Active,
- une attestation d'Allocation de Solidarité Spécifique,
- une attestation d'Allocation aux Adultes Handicapés.

DATE DES ENTRETIENS : fin juin 2018

Seuls les candidats préalablement retenus par la commission de sélection seront convoqués pour un entretien.